



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 18 novembre 2025, à 16 h 04, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil, sous la présidence d'Affine Lwalalika.

Présences :

Catherine Fournier, mairesse
Marc-Antoine Azouz
Frédéric Barbeau
Lysa Belaicha
Reine Bombo-Allara
Lurette Bouchard
Alvaro Cueto
Nathalie Delisle
Marie-Michèle Drolet
Nicola Grenon

Sylvain Joly
Sylvain Lambert
Sylvain Larocque
Carl Lévesque
Chrep Lok
Affine Lwalalika
Sophie Paquette
Florent Sabourin-Lefebvre
Jonathan Tabarah

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Gaby Jodoin, directeur général
Carole Leroux, chef du Service du greffe et assistante-greffière

PREMIÈRE PARTIE

1. OUVERTURE

CO-251118-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 1 de l'annexe III-C de la *Charte de la Ville de Longueuil*, la greffière préside la séance.

Elle constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

CO-251118-1.2

DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL (SD-2025-1653)

Il est proposé par Catherine Fournier, appuyée par Alvaro Cueto, de désigner Affine Lwalalika, présidente du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suspension de la séance

La greffière déclare la séance suspendue, il est 16 h 06.

La présidente prend son siège.

Reprise de la séance

La séance est reprise, il est 16 h 07.

CO-251118-1.3

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-1.4

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une première période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions qui portent sur les propositions à l'ordre du jour. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

La présidente informe les membres qu'elle s'abstiendra de voter sur tous les points de l'ordre du jour, à l'exception du point CO-251118-3.1.

CO-251118-1.5

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 1^{ER} OCTOBRE 2025

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} octobre 2025 à 16 h 03 tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-1.6

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION TENUE LE 2 OCTOBRE 2025

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 2 octobre 2025 à 16 h 07, tenant lieu du rapport de la mairesse sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de cette séance.

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION

CO-251118-2.1

DÉPÔT DE PROCÈS-VERBAUX DE RÉUNIONS DES COMMISSIONS LOCALES (SD-2025-1831)

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux des réunions de la Commission de la mobilité durable tenues les 26 juin et 28 août 2025.

CO-251118-2.2**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE (SD-2025-1907)**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion du Conseil local du patrimoine tenue le 29 septembre 2025.

CO-251118-2.3**DÉPÔT D'UN RAPPORT DE L'OFFICE DE PARTICIPATION PUBLIQUE DE LONGUEUIL (SD-2025-1910)**

Il est procédé au dépôt du rapport de l'Office de participation publique de Longueuil qui rend compte de la démarche participative sur la Stratégie de revitalisation des cœurs de quartiers.

CO-251118-2.4**DÉPÔT DES RAPPORTS ANNUELS 2025 DES COMMISSIONS DU CONSEIL DE LA VILLE (SD-2025-1972)**

Il est procédé au dépôt des rapports annuels des commissions suivantes, pour l'année 2025, pour la période du 1^{er} janvier au 2 novembre 2025 :

- 1° Commission des finances, des infrastructures et des ressources humaines;
- 2° Commission du développement social et des relations avec les citoyens;
- 3° Commission de la culture, des communications et du patrimoine;
- 4° Commission de l'éthique, de la gouvernance et de la démocratie;
- 5° Commission de la mobilité durable.

CO-251118-2.5**DÉPÔT DE CORRESPONDANCES REÇUES (SD-2025-1780)**

Il est procédé au dépôt de correspondances reçues :

- 1° de la Ville de Saint-Joseph-du-Lac concernant la résolution 283-08-2025 pour demander au gouvernement du Québec de rétablir, pour l'année 2026 et les suivantes, le crédit d'impôt provincial pour don à un parti politique municipal;
- 2° de la Ville de Saint-Jean-Baptiste concernant la résolution 130-25 pour demander au gouvernement du Québec de rétablir, pour l'année 2026 et les suivantes, le crédit d'impôt provincial pour don à un parti politique municipal;
- 3° de la Ville de Sainte-Julie concernant la résolution 25-318 pour demander au gouvernement du Québec de rétablir, pour l'année 2026 et les suivantes, le crédit d'impôt provincial pour don à un parti politique municipal;

4° de propriétaires et locataires résidant sur le Grand Boulevard entre les rues Georges et Édouard afin de signifier leur opposition à la réduction du stationnement et au changement de configuration de la rue dans le cadre des travaux de réfection de la rue.

CO-251118-2.6

DÉPÔT DU BILAN DES CONSOMMATIONS EN EAU POTABLE ET DU DÉBIT DE REJET EN EAUX USÉES POUR L'ANNÉE 2024 (SD-2025-1768)

Il est procédé au dépôt de la lettre faisant état du bilan des consommations en eau potable et du débit de rejet en eaux usées transmises à la Ville de Longueuil pour l'année 2024, conformément aux articles 6 et 24 du *Règlement CA-2021-359 régissant l'exercice des compétences concurrentes en matière d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux*.

CO-251118-2.7

DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT (SD-2025-1654)

Il est proposé par Catherine Fournier, appuyée par Jonathan Tabarah, de désigner Sylvain Lambert, maire suppléant, jusqu'au terme de son mandat comme conseiller municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-2.8

CRÉATION D'UNE COMMISSION DES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES ET POLITIQUES LOCALES (SD-2025-2084)

Il est proposé :

1° de créer la Commission des affaires réglementaires et politiques locales ayant pour mandat d'étudier et de faire des recommandations en matière de réglementation et de réaliser tout autre mandat confié par le conseil ordinaire;

2° d'abolir les commissions suivantes :

- Commission de l'aménagement du territoire et de l'environnement;
- Commission de la culture, des communications et du patrimoine;
- Commission du développement social et des relations avec les citoyens;
- Commission de l'éthique, de la gouvernance et de la démocratie;
- Commission des finances, des infrastructures et des ressources humaines;
- Commission de la mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-2.9**DÉSIGNATION À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES ET POLITIQUES LOCALES (SD-2025-1973)**

Il est proposé de désigner Carl Lévesque, président et Alvaro Cueto, vice-président de la Commission des affaires réglementaires et politiques locales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-2.10**DÉSIGNATION DE MEMBRES REPRÉSENTANT LA VILLE DE LONGUEUIL À LA COMMISSION DES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES ET POLITIQUES D'AGGLOMÉRATION (SD-2025-2085)**

Il est proposé :

1° de désigner les personnes élues suivantes, à titre de membres représentant la Ville de Longueuil à la Commission des affaires réglementaires et politiques d'agglomération, jusqu'au terme de leurs mandats comme conseillère et/ou conseiller municipal :

- 1.1° Jonathan Tabarah;
- 1.2° Sylvain Lambert;
- 1.3° Carl Lévesque;
- 1.4° Marie-Michèle Drolet;
- 1.5° Sylvain Joly.

2° de conférer aux autres conseillères, conseillers municipaux et conseillers d'arrondissements le titre de membres observateurs à cette Commission, jusqu'au terme de leurs mandats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-2.11**DÉSIGNATION DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LONGUEUIL (SD-2025-1565)**

Il est proposé de désigner les personnes suivantes, membres du conseil d'administration de la Société de transport de Longueuil, pour un mandat de quatre ans :

- 1° Alvaro Cueto;
- 2° Lysa Belaicha;
- 3° Nathalie Delisle;
- 4° Sylvain Joly;
- 5° Jonathan Tabarah;

6° Marie-Michèle Drolet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-2.12

DÉSIGNATION DE MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE DÉMOLITION D'IMMEUBLES (SD-2025-1836)

Il est proposé :

1° de désigner trois membres du conseil à titre de membres du comité d'études des demandes de démolition d'immeubles, pour un mandat d'un an débutant le 18 novembre 2025 :

- 1.1° Jonathan Tabarah;
- 1.2° Carl Lévesque;
- 1.3° Sophie Paquette;

2° de désigner un président parmi ces membres :

- 2.1° Jonathan Tabarah;

3° de désigner un membre substitut chargé de remplacer un membre qui est empêché de siéger, pour un mandat d'un an débutant le 18 novembre 2025;

- 3.1° Sylvain Joly.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-2.13

NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE (SD-2025-1647)

Il est proposé de nommer les personnes suivantes, membres du Conseil local du patrimoine, pour une période de deux ans, à compter du 18 novembre 2025 :

- 1° Lysa Belaicha, membre du conseil, à titre de présidente;
- 2° Nathalie Duchesneau, membre citoyenne;
- 3° Marie-Pascale Leclerc, membre citoyenne;
- 4° Jean Mercille, membre citoyen;
- 5° David Ruel, membre citoyen;
- 6° Carl Lévesque, membre du conseil, à titre de membre substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-2.14**DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DES ARTS DE LONGUEUIL (SD-2025-1929)**

Il est proposé de désigner Lyette Bouchard, membre actif et administrateur du Conseil des arts de Longueuil, pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-2.15**DÉSIGNATION DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ RIVE ET PARCS DE LONGUEUIL (SD-2025-1660)**

Il est proposé de désigner les personnes suivantes, membres actifs de la Société Rive et Parcs de Longueuil, pour un mandat de deux ans :

- 1° Marc-Antoine Azouz;
- 2° Jonathan Tabarah.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. COMMUNICATIONS**CO-251118-3.1****PROCLAMATION DE LA JOURNÉE DU 19 NOVEMBRE, LA JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE**

CONSIDÉRANT qu'annuellement en moyenne 6500 Québécois recevront un diagnostic de cancer de la prostate et qu'environ 1000 hommes décéderont de la maladie par année;

CONSIDÉRANT qu'en moyenne 18 Québécois par jour recevront un diagnostic de cancer de la prostate;

CONSIDÉRANT que PROCURE est le seul organisme de bienfaisance au Québec entièrement consacré à la lutte contre le cancer de la prostate par la recherche, la sensibilisation, l'information et le soutien et que les fonds amassés sont réinvestis au Québec;

CONSIDÉRANT l'importance de sensibiliser la population de Longueuil au dépistage du cancer de la prostate;

CONSIDÉRANT que la campagne de financement *Noeudvembre* de PROCURE offre l'occasion de porter le nœud papillon pendant tout le mois de novembre, et plus particulièrement lors de la journée du 19 novembre;

Il est proposé de déclarer le 19 novembre comme la *Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate de Longueuil* en soutien à la campagne Noeudvembre de l'organisme PROCURE.

La présidente vote en faveur de ce point.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. FINANCES

CO-251118-4.1

DÉPÔT DE DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DES CONSEILLERS

Il est procédé au dépôt de demandes de remboursement de dépenses de recherche et de soutien :

- 1° du conseiller Jonathan Tabarah, datées du 3 mars et 26 septembre 2025;
- 2° de la conseillère Reine Bombo-Allara, datée du 30 juin 2025;
- 3° du conseiller Sylvain Joly, datées du 3 juillet et 12 août 2025;
- 4° de la conseillère Geneviève Héon, datée du 11 juillet 2025;
- 5° du conseiller Carl Lévesque, datée du 16 septembre 2025;
- 6° du conseiller Jacques Lemire, datées du 16 septembre, 2 et 8 octobre 2025;
- 7° de la conseillère Affine Lwalalika, datée du 18 septembre 2025;
- 8° de la conseillère Lysa Belaicha, datée du 19 septembre 2025;
- 9° de la conseillère Nathalie Delisle, datée du 19 septembre 2025;
- 10° du conseiller Alvaro Cueto, datée du 26 septembre 2025;
- 11° des conseillers de Coalition Longueuil, datées du 7 et 14 octobre 2025.

CO-251118-4.2

APPROBATION DES ÉTATS DES RÉSULTATS AU 30 AVRIL ET AU 21 JUILLET 2025 POUR LA GESTION ET L'OPÉRATIONNALISATION DU STATIONNEMENT INCITATIF P5 (SD-2025-1643)

Il est proposé :

- 1° d'approuver les états des résultats au 30 avril et au 21 juillet 2025 pour la gestion et l'opération par la Ville du stationnement incitatif P5 aménagé sur la propriété du Collège Régional Champlain;
- 2° de payer le solde des quotes-parts de 130 525,36 \$ de la Ville à ce collège, de la manière suivante :
 - 2.1° quote-part 2024-2025 de 83 775,17 \$, taxes comprises, le cas échéant;
 - 2.2° quote-part 2025-2026 de 46 750,19 \$, taxes comprises, le cas échéant;

3° de prendre acte de la fermeture définitive du stationnement incitatif P5 situé à l'intersection de la route 132 et du boulevard Lafayette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-4.3

AUTORISATION DE PRÉSENTER LA REDDITION DE COMPTES DES TRAVAUX ADMISSIBLES AU VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION (PPA) DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) (SD-2025-1763)

CONSIDÉRANT que la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet *Projets particulier d'amélioration (PPA)* du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre des Transports et de la Mobilité durable les a autorisés;

CONSIDÉRANT que les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

CONSIDÉRANT que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

CONSIDÉRANT que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

Il est proposé d'approuver les dépenses d'un montant de 189 794,02 \$, taxes comprises, relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et de reconnaître qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-4.4**AUTORISATION DE VIREMENTS BUDGÉTAIRES (SD-2025-2023)**

Il est proposé d'autoriser les virements budgétaires apparaissant sur la liste du 14 octobre 2025, préparée par la Direction des finances, au montant de 396 595 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-4.5**AUTORISATION DE PROCÉDER À LA RADIATION DES SOLDES DES COMPTES À RECEVOIR (SD-2025-2009)**

Il est proposé d'autoriser la radiation des soldes des comptes à recevoir apparaissant sur la liste des créances irrécouvrables du 01 octobre 2025, préparée par la Direction des finances, au montant total de 661 120,67 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-4.6**AUTORISATION DE MODIFICATION À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS DANS LE CADRE DU PROGRAMME OASIS, VOLET 2 (SD-2025-1824)**

Il est proposé :

1° d'autoriser la modification de la demande d'aide financière auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs dans le cadre du Programme OASIS, volet 2, pour la réalisation des objectifs du Plan de verdissement de la Ville, approuvé par la résolution CO-240702-4.2, afin d'ajouter notamment à cette demande initiale une analyse de risques climatiques et de nouvelles couches géospatiales;

2° que la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-4.7**AFFECTATION D'UNE SOMME EN PROVENANCE DU FONDS GÉNÉRAL AU FINANCEMENT DES DÉPENSES DE DIVERS RÉGLEMENTS D'EMPRUNT (SD-2025-1911)**

Proposition principale

Il est proposé d'affecter une somme n'excédant pas 13 000 000 \$ en provenance du fonds général au financement des dépenses de divers règlements d'emprunt, laquelle somme est répartie de la manière suivante :

1° 7 270 256,37 \$ au financement des dépenses du *Règlement CO-2025-1322 décrétant un emprunt visant à acquitter un montant conformément à un jugement final rendu par la cour supérieure;*

2° 5 729 743,63 \$ au financement des dépenses du *Règlement CO-2025-1313 décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels pour la réalisation d'étude d'avant-projet et d'études préparatoires relatifs à diverses infrastructures municipales, parcs et espaces verts.*

Proposition d'amendement

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Alvaro Cueto, de remplacer le montant de 13 000 000 \$ par 5 729 743,63, de retirer le paragraphe 1° de la proposition et de modifier, en conséquence, la numérotation du paragraphe 2°.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition principale amendée

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Alvaro Cueto, d'affecter une somme n'excédant pas 5 729 743,63 en provenance du fonds général au financement des dépenses de divers règlements d'emprunt, laquelle somme est répartie de la manière suivante :

1° 5 729 743,63 \$ au financement des dépenses du *Règlement CO-2025-1313 décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels pour la réalisation d'étude d'avant-projet et d'études préparatoires relatifs à diverses infrastructures municipales, parcs et espaces verts.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-4.8

AFFECTATION D'UNE SOMME EN PROVENANCE DES REVENUS DE L'ANNÉE 2025, PERÇUS EN TAXE DÉDIÉE, AU FINANCEMENT DES DÉPENSES DE DIVERS RÈGLEMENTS D'EMPRUNT (SD-2025-1908)

Il est proposé d'affecter une somme n'excédant pas 3 673 421 \$ en provenance des revenus de l'année 2025, perçus en taxe dédiée, au financement des dépenses de divers règlements d'emprunt, laquelle somme est répartie de la manière suivante :

1° 1 169 107 \$ au financement des dépenses du *Règlement CO-2019-1082 ordonnant des travaux d'aménagement et de réfection de divers parcs, voies cyclables et espaces publics et décrétant, à ces fins et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt;*

2° 1 351 614 \$ au financement des dépenses du *Règlement CO-2020-1093 ordonnant des travaux de construction et de réfection de chambres de vanne et de chambres de vidange et décrétant, à ces fins et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt;*

3° 759 327 \$ au financement des dépenses du *Règlement CO-2020-1118 autorisant l'acquisition de luminaires au DEL et ordonnant des travaux de conversion et d'installation de luminaires au DEL et décrétant, à ces fins et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt;*

4° 393 373 \$ au financement des dépenses du *Règlement CO-2021-1138 ordonnant l'exécution de travaux d'aménagement et de réfection de*

divers parcs, voies cyclables et espaces publics et décrétant, à ces fins et pour le paiement d'honoraires professionnels, un emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-4.9

AFFECTATION D'UNE SOMME EN PROVENANCE DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER (SD-2025-2029)

Il est proposé d'affecter une somme n'excédant pas 4 969 628,50 \$ en provenance du surplus accumulé non affecté, découlant du surplus généré par le projet de décontamination et de la valorisation de terrains stratégiques à des fins de développement économique, au fonds de développement immobilier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RESSOURCES HUMAINES

CO-251118-5.1

DÉPÔT DU RAPPORT D'ÉVOLUTION DES SUSPENSIONS DISCIPLINAIRES IMPOSÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL (SD-2025-1786)

Il est procédé au dépôt du rapport d'évolution des suspensions disciplinaires imposées par le directeur général.

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

CO-251118-6.1

DÉPÔT DES LISTES DES CONTRATS EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES POUR LES MOIS DE JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE 2025 (SD-2025-1636)

Il est procédé au dépôt des listes des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ attribués au cours des mois de juillet, août et septembre 2025 et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis le début de l'exercice financier 2025, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats excède 25 000 \$.

CO-251118-6.2

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0218 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DE PLATEAUX SPORTIFS EN GAZON SYNTHÉTIQUE (SD-2025-1676)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0218 pour l'exécution de travaux d'entretien de plateaux sportifs en gazon synthétique, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030, avec une possibilité de renouvellement pour une période additionnelle de deux ans, au plus bas soumissionnaire conforme, Pelouse Santé inc., pour un montant de

193 184,04 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-6.3

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0235 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CUVETTES D'ARBRES, LOCATION DE MACHINERIE ET TRAVAUX GÉNÉRAUX EN HORTICULTURE (SD-2025-1508)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0235 pour l'exécution de travaux d'entretien de cuvettes d'arbres, location de machinerie et travaux généraux en horticulture, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028, au plus bas soumissionnaire conforme, Paysagiste Rive-Sud ltée, pour un montant de 884 968,26 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-6.4

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0250 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE À LA STATION DE POMPAGE D'EAUX USÉES SP10 (SD-2025-1700)

Il est proposé :

1° d'adjuger le contrat LONG-25-0250 pour l'acquisition et l'installation d'un groupe électrogène à la station de pompage d'eaux usées SP10, au plus bas soumissionnaire conforme, Senterre entrepreneur général inc., pour un montant de 460 360,28 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° d'informer l'adjudicataire que ce contrat est adjugé avec le retrait des items 2.4.1 à 2.4.8 du bordereau des prix, portant ainsi le montant de l'adjudication à 460 360,28 \$, taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-6.5

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0279 POUR DES TRAVAUX DE RÉPARATION MÉCANISÉE DE NIDS-DE-POULE (SD-2025-1909)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0279 pour des travaux de réparation mécanisée de nids-de-poule, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2027, au plus bas soumissionnaire conforme, Environnement routier NRJ inc., pour un montant de 1 320 556,86 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-6.6**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0297 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DES SYSTÈMES ÉLECTROMÉCANIQUES ET DE RÉFECTION DE LA TOITURE DU CENTRE LAJEUNESSE (SD-2025-1932)**

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0297 pour l'exécution de travaux de mise à niveau des systèmes électromécaniques et de réfection de la toiture du Centre Lajeunesse, au plus bas soumissionnaire conforme, Norgereq Ltée, pour un montant de 2 500 706,25 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-6.7**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0309 POUR L'ACQUISITION DE HUIT MINI-CHARGEURS SUR ROUES AVEC ÉQUIPEMENTS (SD-2025-1968)**

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0309 pour l'acquisition de huit mini-chargeurs sur roues avec équipements, au plus bas soumissionnaire conforme, Location Robert et fils inc., pour un montant de 1 215 378,68 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-6.8**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0321 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'IMPERMÉABILISATION DE LA FONDATION DU CHALET DU PARC LAURIER (SD-2025-2006)**

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0321 pour l'exécution de travaux d'imperméabilisation de la fondation du chalet du parc Laurier, au plus bas soumissionnaire conforme, Senterre entrepreneur général inc., pour un montant de 254 900 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-6.9**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0339 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE NETTOYAGE ET D'INSPECTION TÉLÉVISÉE DU RÉSEAU D'ÉGOUTS DU BOULEVARD GUIMOND (SD-2025-1896)**

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0339 pour l'exécution de travaux de nettoyage et d'inspection télévisée du réseau d'égouts du boulevard Guimond, au plus bas soumissionnaire conforme, Can-Inspec inc., pour un montant de 292 277,37 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-6.10**ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT LONG-25-0364 POUR L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DE PATINOIRES EXTÉRIEURES, RONDS DE GLACES ET SENTIERS GLACÉS (SD-2025-1611)**

Il est proposé d'attribuer de gré à gré le contrat LONG-25-0364 pour l'entretien et la surveillance de patinoires extérieures, ronds de glace et sentiers glacés, pour la période du 15 décembre 2025 au 13 mars 2028, à Le Centre Communautaire Le Trait d'Union, pour un montant de 1 270 200 \$, taxes comprises, le cas échéant, et selon l'entente de service à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-6.11**ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT LONG-25-0365 POUR L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DE PATINOIRES EXTÉRIEURES, RONDS DE GLACES ET SENTIERS GLACÉS (SD-2025-1612)**

Il est proposé d'attribuer de gré à gré le contrat LONG-25-0365 pour l'entretien et la surveillance de patinoires extérieures, ronds de glaces et sentiers glacés, pour la période du 15 décembre 2025 au 13 mars 2028, à Maison de quartier Fonrouge inc., pour un montant de 290 400 \$, taxes comprises, le cas échéant, et selon l'entente de service à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-6.12**ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT LONG-25-0336 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DE PASSAGES À NIVEAU POUR LES ANNÉES 2026 À 2028 (SD-2025-1723)**

Il est proposé d'attribuer de gré à gré le contrat LONG-25-0336 pour l'exécution de travaux d'entretien de passages à niveau pour les années 2026 à 2028, à Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, faisant affaires sous le nom Canadian national railway company, pour un montant de 258 693,75 \$, taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-6.13**AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-24-007 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE (CONTRAT 1) (SD-2025-1892)**

Il est proposé d'autoriser une dépense de 201 481,22 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-24-007 pour des services professionnels en ingénierie (contrat 1), requise pour l'élaboration des plans et devis définitifs, la fourniture des services durant l'appel d'offres, la surveillance et la

réception des travaux de reconstruction des installations de la piscine Joseph-William-Gendron, situées au 3224, rue Windsor.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-6.14

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-24-007 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE (CONTRAT 3) (SD-2025-1857)

Il est proposé d'autoriser une dépense de 462 884,31 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-24-007 pour des services professionnels en ingénierie (contrat 3), requise pour la préparation des plans et devis des travaux du projet de réparation du pont Roland Therrien (P-16137) et de la passerelle Edna-Maricourt (P-15863B).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-6.15

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-24-018 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE, AVEC SPÉCIALITÉ EN PATRIMOINE (CONTRAT 2) (SD-2025-1995)

Il est proposé d'autoriser une dépense de 486 887,61 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-24-018 pour la fourniture de services professionnels en architecture, avec spécialité en patrimoine (contrat 2), requise pour la réalisation du concept, des plans et devis et la surveillance pour le projet de reconstruction des installations de la piscine Lecavalier, situées au 2030, rue Brébeuf.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-6.16

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE LONG-24-0208 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE MÉCANIQUE, ÉLECTRIQUE ET MISE EN SERVICE POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES PRÉPARATOIRES, DE PLANS ET DEVIS ET POUR LA SURVEILLANCE DE TRAVAUX POUR DIVERS BÂTIMENTS DE LA VILLE (CONTRAT 2) (SD-2025-1595)

Il est proposé d'autoriser une dépense de 322 211,69 \$, taxes comprises, au contrat-cadre LONG-24-0208 pour des services professionnels en ingénierie mécanique, électrique et mise en service pour la réalisation d'études préparatoires, de plans et devis et pour la surveillance de travaux pour divers bâtiments de la Ville (contrat 2), requise pour les travaux de rénovation de la piscine Laurier, située au 2095, rue Laurier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-6.17**AUTORISATION DE VENDRE DES BIENS APPARTENANT À LA VILLE
(SD-2025-1844)**

Il est proposé d'autoriser la vente des biens inscrits sur la liste jointe au sommaire décisionnel SD-2025-1844, dont la valeur excède 10 000 \$, par l'entremise du Centre d'acquisitions gouvernementales, conformément à l'entente de services intervenue avec le Centre d'acquisitions gouvernementales concernant la disposition de biens dont la Ville veut se départir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. BIENS IMMOBILIERS**CO-251118-7.1****ACCEPTATION D'UNE PROMESSE D'ACHAT PORTANT SUR UNE
PARTIE DES LOTS 4 642 839, 4 642 840 ET 4 921 371 DU CADASTRE
DU QUÉBEC (SD-2025-1712)**

Il est proposé d'accepter la promesse de Groupe Touchette immobilier inc. d'acheter une partie des lots 4 642 839, 4 642 840 et 4 921 371 du cadastre du Québec, situé à l'intersection du boulevard Moise-Vincent et la Grande Allée, pour la construction d'un projet immobilier, à un taux de 30 \$ le pied carré, pour un montant total approximatif de 14 267 310 \$, taxes non comprises, et selon les conditions mentionnées à la promesse d'achat du 26 août 2025, laquelle prévoit notamment le paiement par l'acheteur d'une somme d'environ 1 331 615,60 \$ pour tenir lieu de la somme exigible en application du *Règlement CM-2024-1288 concernant les cessions pour fins de voie de circulation, parc, terrain de jeux et espace naturel*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES**CO-251118-8.1****ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2025-1304 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT CO-2021-1155 SUR LE PLAN D'URBANISME DE LA
VILLE AFIN D'ASSURER SA CONCORDANCE AU RÈGLEMENT
CA-2024-416 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CA-2016-255 RÉVISANT LE
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SD-2025-1987)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2025-1304 modifiant le Règlement CO-2021-1155 sur le Plan d'urbanisme de la Ville afin d'assurer sa concordance au Règlement CA-2024-416 modifiant le Règlement CA-2016-255 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-8.2**ADOPTION DU RÈGLEMENT CO-2025-1326 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CM-2002-14 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS (SD-2025-1999)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement;

Il est proposé d'adopter le *Règlement CO-2025-1326 modifiant le Règlement CM-2002-14 concernant la rémunération des élus*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-8.3**DÉPÔT DU CERTIFICAT DE L'ASSISTANTE-GREFFIÈRE CONCERNANT LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT TENUE SUR LE RÈGLEMENT CO-2025-1312 (SD-2025-1874)**

Il est procédé au dépôt du certificat de l'assistante-greffière concernant la procédure d'enregistrement tenue sur le *Règlement CO-2025-1312 décrétant un emprunt pour le paiement de la quote-part de la Ville pour des travaux de mise à niveau d'un système d'avertissement au passage à niveau situé à l'intersection de la montée Saint-Hubert et des boulevards Maricourt et Kimber*.

CO-251118-8.4**APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC AU PARC DE LA CITÉ (SD-2025-1399)**

Il est proposé d'approuver l'entente avec Le centre communautaire Le trait d'union pour l'organisation des festivités de la Fête nationale du Québec, qui se tiendront les 24 juin 2026 et 2027, au parc de la Cité, pour la période du 18 novembre 2025 au 31 décembre 2027, laquelle prévoit notamment l'octroi d'une aide financière de 230 000 \$ pour l'édition de 2026 et de 234 600 \$ pour celle de 2027, taxes comprises, le cas échéant, et versée selon les modalités établies à l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-8.5**APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC SUR LA RUE SAINT-CHARLES OUEST ET AU PARC ST. MARK (SD-2025-1396)**

Il est proposé d'approuver l'entente avec Asphalte diffusion pour l'organisation des festivités de la Fête nationale du Québec, qui se tiendront les 23 juin 2026 et 2027, sur la rue Saint-Charles Ouest et au parc St. Mark, pour la période du 18 octobre 2025 au 31 décembre 2027, laquelle prévoit notamment l'octroi d'une aide financière de 185 500 \$ pour l'édition de 2026 et de 189 000 \$ pour celle de 2027, taxes comprises, le cas échéant, et versée selon les modalités établies à l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-8.6**APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR LA RÉALISATION DE COLLECTES DE FONDS DANS LE CADRE DE LA GUIGNOLÉE DU DR JULIEN - DANS L'ARRONDISSEMENT DU VIEUX-LONGUEUIL (SD-2025-1993)**

Il est proposé d'approuver l'entente avec le Centre de la petite enfance l'Attrait mignon (Centre de pédiatrie sociale en communauté), pour la réalisation d'activités de collectes de fonds sur la voie publique, dans le cadre de la Guignolée du Dr Julien, qui se tiendront les 13 décembre 2025, 12 décembre 2026 et 11 décembre 2027, pour la période du 20 novembre 2025 au 31 décembre 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-8.7**APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR LA RÉALISATION DE COLLECTES DE FONDS DANS LE CADRE DE LA GUIGNOLÉE DU DR JULIEN - DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-HUBERT (SD-2025-1741)**

Il est proposé d'approuver l'entente avec L'Envol Programme d'aide aux jeunes mères (Centre de pédiatrie sociale de L'Envol), pour la réalisation d'activités de collectes de fonds sur la voie publique dans le cadre de la Guignolée du Dr Julien, qui se tiendront les 13 décembre 2025, 12 décembre 2026 et 11 décembre 2027, pour la période du 20 novembre 2025 au 31 décembre 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-8.8**APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR LA RESTAURATION DE L'HABITAT DE LA RAINETTE FAUX-GRILLON DE L'OUEST (SD-2025-1919)**

CONSIDÉRANT que la Ville et le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil ont déjà convenu des termes d'une entente pour la restauration de l'habitat de la rainette faux-grillon de l'Ouest sur des terrains municipaux, en vertu de la résolution CO-250819-8.5, mais que celle-ci est assujettie à l'autorisation préalable du gouvernement du Québec conformément à la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*;

CONSIDÉRANT qu'en date des présentes, les parties sont en attente de recevoir ladite autorisation du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que l'Organisme a conclu une entente avec un tiers dans le cadre de laquelle il doit recevoir un don d'un montant total de 100 000 \$ pour la réalisation du Projet;

CONSIDÉRANT que, dans la mesure où il utilise les sommes reçues de ce don, l'Organisme peut conclure une entente avec la Ville pour la réalisation du Projet sans que celle-ci soit assujettie à l'autorisation du gouvernement du Québec en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*;

Il est proposé d'approuver l'entente avec le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil, faisant affaires sous le nom Ciel et Terre, pour les travaux de restauration de l'habitat de la rainette faux-grillon de

l'Ouest sur des terrains en milieu naturel dont la Ville est propriétaire et visés par le projet de restauration du boisé du Tremblay, conditionnellement à l'approbation des plans et devis par la Direction de l'environnement et de la transition écologique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-8.9

APPROBATION D'UNE ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION DE PROJETS CULTURELS (SD-2025-1609)

Il est proposé :

1° d'approuver l'entente d'aide financière avec le Théâtre de la Ville pour la réalisation de projets culturels qui s'adressent à une clientèle jeunesse et aux enfants de nouveaux arrivants, dans le cadre de l'entente de développement culturel 2025-2026-2027, par laquelle une aide financière de 76 000 \$, taxes comprises, le cas échéant, est octroyée à cet organisme, pour une période prenant fin le 31 mars 2028;

2° d'autoriser l'appropriation du montant de 76 000 \$, taxes comprises, en provenance de l'entente de développement culturel 2025-2026-2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-8.10

APPROBATION D'UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA GRATUITÉ DE LA FORMATION DES SURVEILLANTS-SAUVETEURS ET DES MONITEURS AQUATIQUES (SD-2025-1887)

Il est proposé :

1° d'approuver la convention d'aide financière avec le Service national des sauveteurs inc. pour l'octroi à la Ville d'une aide financière maximale de 30 675 \$, taxes comprises le cas échéant, afin que la Ville puisse offrir la gratuité des cours menant au brevet de sauveteur national et de moniteur aquatique, pour la période du 1^{er} avril 2025 au 30 juin 2026, dans le cadre du Programme d'aide financière pour la gratuité de la formation des surveillants-sauveteurs et des moniteurs aquatiques du ministère de l'Éducation;

2° d'accorder la gratuité des cours menant à ce brevet, tel qu'indiqué dans le Plan d'action pour valoriser la pratique d'activités physiques, sportives et récréatives au Québec 2022-2027 du gouvernement provincial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-8.11**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT ORDONNANT DIVERS TRAVAUX ET ACQUISITIONS RELATIFS AUX RÉSEAUX ROUTIERS, CYCLABLES ET PIÉTONNIERS ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2025-2024)**

Chrep Lok donne un avis de motion qu'un règlement ordonnant divers travaux et acquisitions relatifs aux réseaux routiers, cyclables et piétonniers et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt, sera présenté.

CO-251118-8.12**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2025-1327 ORDONNANT DIVERS TRAVAUX ET ACQUISITIONS RELATIFS AUX RÉSEAUX ROUTIERS, CYCLABLES ET PIÉTONNIERS ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2025-2024)**

Chrep Lok procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2025-1327 ordonnant divers travaux et acquisitions relatifs aux réseaux routiers, cyclables et piétonniers et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.*

Proposition technique

Carl Lévesque, appuyé par Lysa Belaïcha, fait une proposition technique afin que ce projet de règlement qui a été déposé soit ensuite étudié par la Commission des affaires réglementaires et politiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-8.13**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2016-946 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE POUR LES BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE (SD-2025-2016)**

Alvaro Cueto donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le Règlement CO-2016-946 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Ville, sera présenté.

CO-251118-8.14**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2025-1331 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CO-2016-946 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE POUR LES BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE (SD-2025-2016)**

Alvaro Cueto procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2025-1331 modifiant le Règlement CO-2016-946 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Ville.*

Proposition technique

Carl Lévesque, appuyé par Nathalie Delisle, fait une proposition technique afin que ce projet de règlement qui a été déposé soit ensuite étudié par la Commission des affaires réglementaires et politiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-8.15**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT ORDONNANT DIVERS TRAVAUX DE MARQUAGE RELATIF AUX RÉSEAUX ROUTIERS, CYCLABLES ET PIÉTONNIERS ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN, UN EMPRUNT (SD-2025-2028)**

Sylvain Larocque donne un avis de motion qu'un règlement ordonnant divers travaux de marquage relatif aux réseaux routiers, cyclables et piétonniers et décrétant, à cette fin, un emprunt, sera présenté.

CO-251118-8.16**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2025-1332 ORDONNANT DIVERS TRAVAUX DE MARQUAGE RELATIF AUX RÉSEAUX ROUTIERS, CYCLABLES ET PIÉTONNIERS ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN, UN EMPRUNT (SD-2025-2028)**

Sylvain Larocque procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2025-1332 ordonnant divers travaux de marquage relatif aux réseaux routiers, cyclables et piétonniers et décrétant, à cette fin, un emprunt.*

Proposition technique

Carl Lévesque, appuyé par Marie-Michèle Drolet, fait une proposition technique afin que ce projet de règlement qui a été déposé soit ensuite étudié par la Commission des affaires réglementaires et politiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-8.17**APPROBATION DE L'ADDENDA NO 2 À L'ACTE DE VENTE INSCRIT SOUS LE NO 27523277 (SD-2025-2156)**

Il est proposé d'approuver l'addenda n° 2 à l'acte de vente intervenu avec RPA Longueuil Château Bellevue, S.E.C, Investissement (Multi) Longueuil S.E.C. et Investissement (Social) Longueuil S.E.C, inscrit au registre foncier le 30 août 2022 sous le numéro 27523277, lequel a pour objet d'accorder la mainlevée de la clause résolutoire prévue par cet acte de vente afin de permettre à Investissement (Social) Longueuil S.E.C. d'obtenir l'engagement final de la Société d'habitation du Québec et permettant la réalisation de la construction des logements sociaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

CO-251118-10.1

ADOPTION DE LA RÉOLUTION AUTORISANT LA DEMANDE DU PROJET IMMOBILIER PI-2025-005 AU 3459, RUE MACKAY (SD-2025-1772)

Il est proposé d'adopter la résolution autorisant la demande du *Projet immobilier PI-2025-005 visant la construction d'une habitation multifamiliale de trois étages et de structure isolée située au 3459, rue Mackay*, conformément à l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* et selon le document joint à la présente résolution, qui en fait partie intégrante comme s'il était ici reproduit au long.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AFFAIRES DIVERSES

12. ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-251118-12.1

AFFECTATION DE SOMMES EN PROVENANCE DE LA RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU POTABLE AINSI QUE DE LA RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES (SD-2025-1897)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'affecter une somme n'excédant pas 1 943 500 \$, en provenance de la Réserve financière pour le service de l'eau potable, au financement des dépenses de divers règlements d'emprunt, laquelle somme est répartie de la manière suivante :

1.1° 1 016 972 \$ au financement des dépenses du *Règlement CA-2021-346 ordonnant des travaux de réfection et de construction de chambres de vannes d'aqueduc et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt*;

1.2° 926 528 \$ au financement des dépenses du *Règlement CA-2023-406 ordonnant des travaux de relocalisation et de mise à niveau des infrastructures de distribution électrique de l'usine d'eau potable Louise-Gravel, ainsi que des travaux de remplacement de certains*

équipements de production d'eau potable et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt;

2° d'affecter une somme n'excédant pas 1 352 100 \$, en provenance de la Réserve financière pour le service de l'assainissement des eaux usées, au financement des dépenses du *Règlement CA-2021-363 ordonnant des travaux de mise à niveau des ouvrages d'assainissement des eaux usées et d'infrastructures connexes, phase 3, et décrétant, à cette fin et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-12.2

ASSIGNATION TEMPORAIRE DU CHEF DE DIVISION - OPÉRATIONS, RELATIONS DE TRAVAIL ET ÉQUIPES SPÉCIALISÉES AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SD-2025-1949)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'assigner, en fonction supérieure, Frédéric Monette, chef de division - Opérations, relations de travail et équipes spécialisées, au poste de directeur adjoint - Opérations au Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil, pour la période débutant le 6 octobre 2025 et prenant fin à la date du comblement permanent du poste, et de lui verser la prime applicable conformément au protocole des conditions de travail des officiers pompiers cadres du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-12.3

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0170 POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE MUNITIONS DE PRATIQUE DE CALIBRE 9 MM (CONTRAT 2) (SD-2025-1773)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0170 pour la fourniture et la livraison de munitions de pratique de calibre 9 mm pour le Service de police de l'agglomération de Longueuil (contrat 2), pour une période d'un an, au plus bas soumissionnaire conforme, Les Industries

Centaure ltée, pour un montant estimé à 213 189,52 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-12.4

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-24-0207 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET ARCHITECTURE DU PAYSAGE POUR LA CONSTRUCTION DE LA CASERNE 14 (SD-2025-1953)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-24-0207 pour des services professionnels en architecture et architecture du paysage pour la construction de la caserne 14, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, CCM2 Architectes inc., pour un montant de 740 381,51 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-12.5

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0217 POUR L'AMÉNAGEMENT DE VÉHICULES DE POLICE POUR LE SERVICE DE POLICE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (LOT 5) (SD-2025-1809)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0217 pour l'aménagement de véhicules de police pour le Service de police de l'agglomération de Longueuil (lot 5), soit six véhicules de type Dodge Durango Enforcer 2024, au plus bas soumissionnaire conforme, Distributions Maranda inc., pour un montant de 181 731,28 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-12.6

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0269 POUR L'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET CORRECTIF DES PORTES DE GARAGE DE DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX (SD-2025-1775)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine

séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0269 pour l'entretien préventif et correctif des portes de garage de divers bâtiments municipaux, pour une période de deux ans, au plus bas soumissionnaire conforme, Portes de garage Harvey & Gaudreau inc., pour un montant de 229 961,50 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-12.7

CONSENTEMENT À LA CESSION DU CONTRAT LONG-24-0098 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN MATIÈRE DE VÉRIFICATION PRÉEMPLOI DANS LE CADRE DE PROCESSUS DE DOTATION (SD-2025-1454)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de consentir à la cession du contrat LONG-24-0098 pour la fourniture de services professionnels en matière de vérification préemploi dans le cadre de processus de dotation, entre Gestion Groupe Trak inc. et TRAK - Solutions de vérification inc., et d'approuver l'entente à intervenir à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-12.8

APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 MODIFIANT L'ENTENTE DE PARTENARIAT POUR LE DÉPLOIEMENT D'UNE STRATÉGIE CONCERTÉE EN MATIÈRE DE FRACTURE NUMÉRIQUE (SD-2025-1777)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver l'avenant n° 1 modifiant l'entente de partenariat intervenue avec Alphabétisation Iota pour le déploiement d'une stratégie concertée en matière de fracture numérique sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, lequel a pour objet de reporter la date de fin de l'entente au 31 décembre 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-12.9**ADOPTION DU RÈGLEMENT CA-2025-449 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CA-2006-28 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION ET DE SES COMMISSIONS (SD-2025-2001)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adopter le *Règlement CA-2025-449 modifiant le Règlement CA-2006-28 concernant la rémunération des membres du conseil d'agglomération et de ses commissions*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-12.10**DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES ET POLITIQUES D'AGGLOMÉRATION (SD-2025-1977)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de :

1° désigner les membres de la Commission des affaires réglementaires et politiques de l'agglomération, selon les recommandations qui seront transmises par chacune des villes liées, avant la séance du conseil d'agglomération du 20 novembre 2025, et selon la répartition suivante :

1.1° 5 membres provenant de la Ville de Longueuil, soit Jonathan Tabarah, Sylvain Lambert, Carl Lévesque, Sylvain Joly et Marie-Michèle Drolet;

1.2° 3 membres provenant de la Ville de Brossard, à être déterminés;

1.3° 2 membres provenant de la Ville de Boucherville, à être déterminés;

1.4° 2 membres provenant de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, soit Ludovic Grisé Farand et Mathieu Marcil;

1.5° 2 membres provenant de la Ville de Saint-Lambert, à être déterminés;

2° prendre acte que :

2.1° pour la Ville de Longueuil, toutes les conseillères et conseillers municipaux ainsi que les conseillers d'arrondissement sont autorisés à assister aux réunions à titre d'observateurs;

2.2° pour la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, Nancy Cormier, conseillère municipale, est autorisée à assister aux réunions à titre d'observatrice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-12.11

DÉSIGNATION DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES ET POLITIQUES D'AGGLOMÉRATION (SD-2025-1977)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de désigner Carl Lévesque à titre de président de la Commission des affaires réglementaires et politiques d'agglomération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-12.12

DÉSIGNATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES ET POLITIQUES D'AGGLOMÉRATION (SD-2025-1977)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre acte des désignations suivantes qui seront prises à la majorité des voix des municipalités reconstituées :

1° la première vice-présidence de la Commission des affaires réglementaires et politiques d'agglomération suivant la recommandation qui sera faite par la Ville de Brossard avant la séance du conseil d'agglomération du 20 novembre 2025;

2° Ludovic Grisé Farand, maire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, à titre de second vice-président.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-12.13

DÉSIGNATION DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (SD-2025-2102)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle

entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de désigner les personnes suivantes, membres du conseil d'administration de la Communauté métropolitaine de Montréal :

- 1° Doreen Assaad, mairesse de la Ville de Brossard;
- 2° Ludovic Grisé Farand, maire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-12.14

CANDIDATURES AUX COMMISSIONS PERMANENTES ET AU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (SD-2025-2103)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Proposition principale

Il est proposé de prendre l'orientation :

- 1° de proposer les candidatures des personnes suivantes à titre de membres des commissions permanentes et du comité consultatif agricole de la Communauté métropolitaine de Montréal :

1.1° un conseiller municipal de la Ville de Longueuil, à titre de membre de la Commission de l'aménagement, du patrimoine et de la culture;

1.2° un conseiller municipal de la Ville de Longueuil, à titre de membre de la Commission de la mobilité durable;

1.3° le maire ou un conseiller municipal de l'une des villes reconstituées à titre de membre de la Commission du développement économique, des finances et de l'emploi;

1.4° le maire ou un conseiller municipal de l'une des villes reconstituées à titre de membre de la Commission de l'environnement et transition écologique;

1.5° le maire ou un conseiller municipal de l'une des villes reconstituées à titre de membre de la Commission de l'habitation et cohésion sociale;

1.6° le maire ou un conseiller municipal de l'une des villes reconstituées à titre de membre du Comité consultatif agricole;

- 2° de transmettre la présente résolution à la Communauté métropolitaine de Montréal afin que son conseil puisse approuver les désignations à sa séance du 11 décembre 2025.

Proposition d'amendement

Il est proposé par Catherine Fournier, appuyée par Jonathan Tabarah, de désigner la Ville de Saint-Lambert pour la nomination des membres de la Commission de l'aménagement, du patrimoine et de la culture.

Proposition principale amendée

Il est proposé par Catherine Fournier, appuyée par Jonathan Tabarah, de prendre l'orientation :

1° de proposer les candidatures des personnes suivantes à titre de membres des commissions permanentes et du comité consultatif agricole de la Communauté métropolitaine de Montréal :

1.1° le maire ou un conseiller municipal de la Ville de Saint-Lambert, à titre de membre de la Commission de l'aménagement, du patrimoine et de la culture;

1.2° un conseiller municipal de la Ville de Longueuil, à titre de membre de la Commission de la mobilité durable;

1.3° le maire ou un conseiller municipal de l'une des villes reconstituées à titre de membre de la Commission du développement économique, des finances et de l'emploi;

1.4° le maire ou un conseiller municipal de l'une des villes reconstituées à titre de membre de la Commission de l'environnement et transition écologique;

1.5° le maire ou un conseiller municipal de l'une des villes reconstituées à titre de membre de la Commission de l'habitation et cohésion sociale;

1.6° le maire ou un conseiller municipal de l'une des villes reconstituées à titre de membre du Comité consultatif agricole;

2° de transmettre la présente résolution à la Communauté métropolitaine de Montréal afin que son conseil puisse approuver les désignations à sa séance du 11 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-12.15

DÉSIGNATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LONGUEUIL (SD-2025-1668)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de désigner :

1° Alvaro Cueto, conseiller municipal de la Ville de Longueuil, à titre de président de la Société de transport de Longueuil;

2° la mairesse ou un conseiller municipal de la Ville de Brossard à titre de vice-président de la Société de transport de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-12.16

DÉSIGNATION DE MEMBRES DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS POUR LA GESTION DES COURS D'EAU (SD-2025-1784)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de nommer :

1° Catherine Fournier, mairesse de la Ville de Longueuil, à titre de membre d'office du Bureau des délégués pour la gestion des cours d'eau;

2° Doreen Assaad, mairesse de la Ville de Brossard et Ludovic Grisé Farand, maire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, à titre de membres du Bureau des délégués pour la gestion des cours d'eau;

3° Sylvain Lambert, conseiller municipal de la Ville de Longueuil, substitut de Catherine Fournier;

4° un conseiller municipal de la Ville de Brossard, substitut de Doreen Assaad;

5° un conseiller municipal de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, substitut de Ludovic Grisé Farand.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-12.17

DÉSIGNATION DE MEMBRES AUX DIFFÉRENTS COMITÉS DE RETRAITE ET AU COMITÉ DE PLACEMENT DE LA FIDUCIE GLOBALE DES RÉGIMES DE RETRAITE DE LA VILLE DE LONGUEUIL (SD-2025-1855)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° de révoquer toutes nominations antérieures des membres désignés par la Ville aux différents comités de retraite et au comité de placement de la Fiducie globale des régimes de retraite de la Ville de Longueuil;

2° de désigner, à titre de membres des comités mentionnés, les personnes figurant à la colonne *Membres* proposés du document en

annexe au sommaire décisionnel SD-2025-1855 intitulé *Ville de Longueuil - Composition des comités de retraite*;

3° de nommer Marie-Michèle Drolet, conseillère municipale de la Ville de Longueuil, et un conseiller municipal de la Ville de Brossard, à titre de membres du comité du régime de retraite des policiers de la Ville de Longueuil;

4° de nommer Frédéric Barbeau, conseiller municipal de la Ville de Longueuil, à titre de membre du comité du régime complémentaire de retraite des employés réguliers de la Ville de LeMoyne;

5° de procéder à la nomination de Sébastien Boulerice, chef du Service des avantages sociaux de la Ville de Longueuil, à titre de président du comité de placement de la Fiducie globale des régimes de retraite de la Ville de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-251118-12.18

NOMINATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE – SERVICES PARTAGÉS (SD-2025-2210)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver la nomination de Cathy Goyette à titre de directrice générale adjointe – Services partagés, pour une durée indéterminée et à compter du 5 janvier 2026, selon les conditions prévues au contrat de travail joint au sommaire décisionnel SD-2025-2210;

2° d'approuver le contrat de travail à intervenir entre la Ville et cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 17 h 14, l'ordre du jour de la première partie de la séance étant épuisé, la séance est suspendue jusqu'à 19 h.

DEUXIÈME PARTIE

Il est 19 h 02, le conseil reprend ses travaux.

13. CLÔTURE

CO-251118-13.1**PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

CO-251118-13.2**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Une deuxième période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

CO-251118-13.3**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé de lever la séance, il est 20 h 29.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente,

La greffière,

Affine Lwalalika

Sophie Deslauriers